

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Communes de
PLANFOY, SAINT-ETIENNE, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, SORBIERS, LA TALAUDIÈRE, LA TOUR-EN-JAREZ, L'ÉTRAT, VILLARS, LA FOUILLOUSE, SAINT-JUST-SAINTE-RAMBERT,

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION (P.P.R.N.P.I.)

BASSIN DU FURAN
 Rivières
Le Furan, l'Onzon, le Furet, les Eaux Jaunes, l'Isérable, Le Roteux, le Malval, le Riotord

CARTE ZONAGE n° 15

direction départementale
 de l'Équipement de la Loire



Préparé le 3 septembre 2001
 Approuvé le 30 novembre 2005

Etude Hydraulique n° 810046
 Octobre 2001



échelle 1/2500

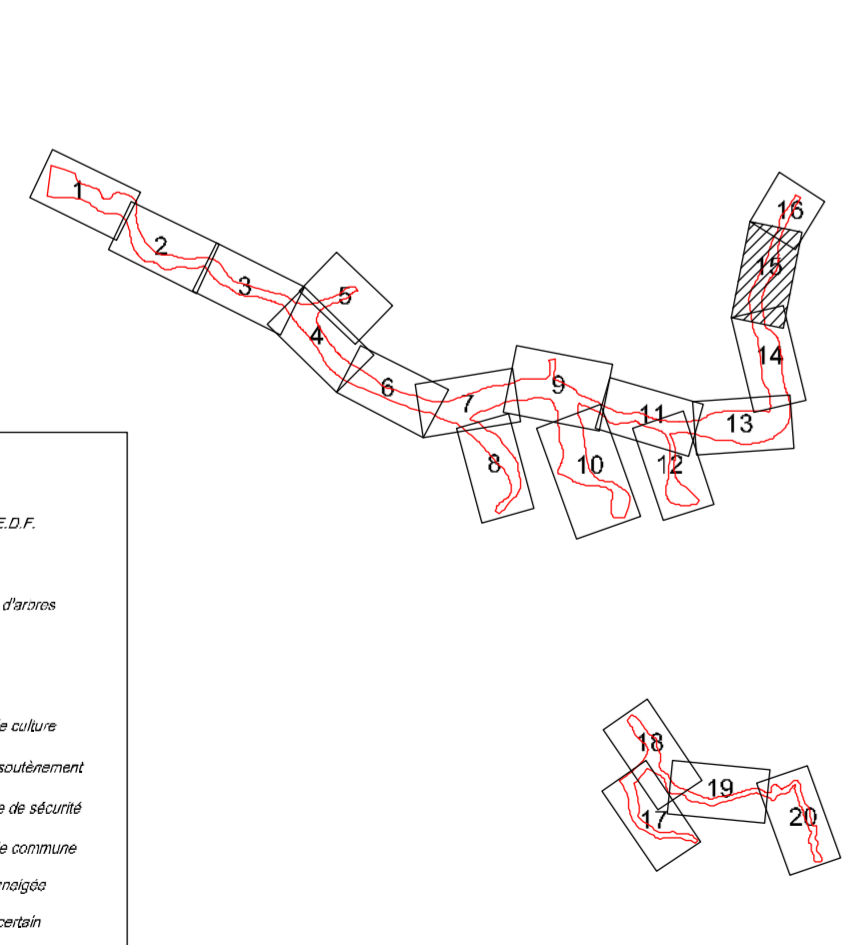


Plan photographique Ref: 5798-8874
 Prise de vues de 3 mars 2000 au 1/8000
 Lambert II C.N. Altitudes normales

classement

S.E.A.CH CELLULE HYDRAULIQUE
 D.D.E.43.Avenue de la Libération BP 509 42007 SAINT ETIENNE CEDEX 1 TELEPHONE 04.77.43.80.00

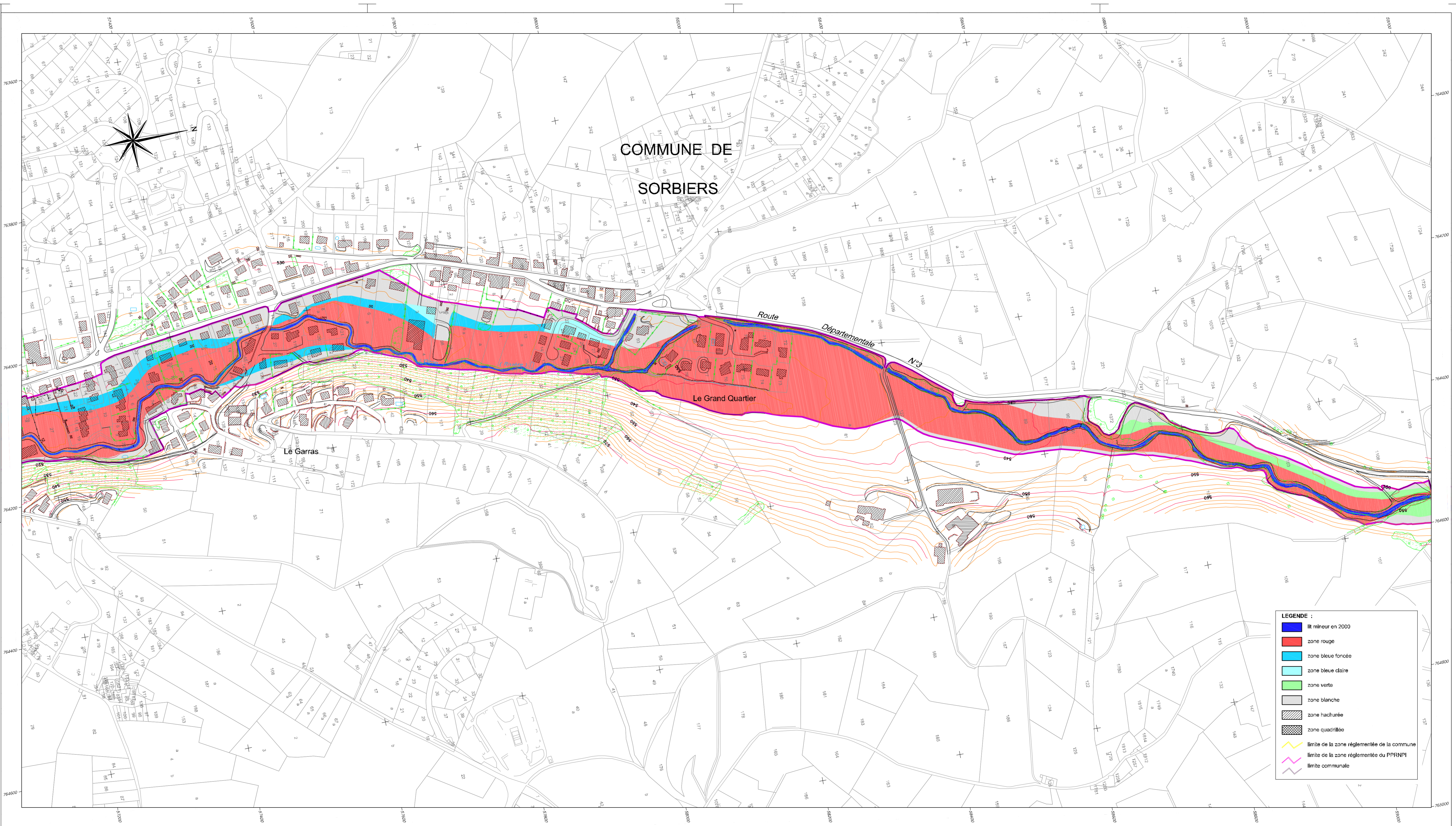
Tableau d'assemblage



LEGENDE

- Logis E.D.F.
- Haie
- Rangée d'arbres
- Culture
- Tous
- Limite de culture
- Mur de soutènement
- Clotaire de sécurité
- Limite de commune
- Zone ombragée
- Petit terrain
- Bois
- Broussailles
- Eau
- Plein
- Z. inondable

Note: La zone inondable est définie par les données du PPRNPI. Elle est à distinguer de la zone inondable d'origine naturelle. Elle est à distinguer de la zone inondable d'origine humaine.



LEGENDE :

- lit mineur en 2000
- zone rouge
- zone bleue foncée
- zone bleue claire
- zone verte
- zone blanche
- zone hachurée
- zone quadrillée
- limite de la zone réglementée de la commune
- limite de la zone réglementée du PPRNPI
- limite communale